

Discours de François Villeroy de Galhau : « Le défi d'une gouvernance économique efficace à l'échelle européenne pour contribuer à une communauté internationale prospère »

Lors du « Forum des marchés émergents » qui se tenait à Paris le 11 avril, François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France s'est prononcé pour la création d'un poste de ministre des Finances de la zone euro. Même si de fortes réticences existent au sein des gouvernements en ce qui concerne le « partage des ressources budgétaires et de la souveraineté », le Gouverneur de la Banque de France souhaite « faire valoir des arguments économiques pour promouvoir une gouvernance de la zone euro plus solide ». Pour François Villeroy de Galhau « L'absence de coordination a un vrai coût économique ». Ainsi « Pour faire avancer le débat, il faut opérer trois choix fondamentaux : Premièrement, progresser en parallèle sur les réformes nationales et la coordination européenne. (...) Deuxièmement, nous devons reconnaître que les « institutions avec mandat » sont plus efficaces que les « règles sans institutions ». Pour renforcer la cohérence et la coordination des politiques économiques, (...) nous avons besoin de règles plus simples. Mais elles doivent être complétées par des institutions fortes dotées de pouvoirs discrétionnaires. (...) Troisièmement, il y a place pour un niveau intermédiaire d'intégration (...). Je l'appellerai « pleine coordination des politiques économiques nationales », le chaînon actuellement manquant entre intégration complète, du type de celle de la politique monétaire, et la surveillance fondée sur des règles ». Les missions principales d'un ministre des Finances pourraient être au nombre de quatre. 1/ Il serait chargé « de la préparation d'une stratégie collective à l'échelle de la zone euro ». 2/ Il serait « responsable de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie collective ». 3/ Il serait également responsable « de la mise en œuvre de la gestion de crise centralisée ». 4/ « Enfin, au fur et à mesure de l'intégration, le ministre pourrait se voir confier la gestion du fonds de convergence de la zone euro, évoluant vers un budget de l'euro ». Selon François Villeroy de Galhau « Pour la zone euro, pour ses citoyens, 2016-17 est le moment décisif pour agir. »

[Cliquez ici pour accéder au discours de François Villeroy de Galhau](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 avril 2016

À l'issue de la réunion du 21 avril 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Selon nous, les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé, comme décidé le 10 mars 2016, à porter à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards d'euros précédemment, nos achats mensuels effectués dans le cadre du programme d'achats d'actifs ». Il a également déclaré « (...) en juin, nous réaliserons la première opération de notre nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II) et nous effectuerons nos premiers achats dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). (...) À la suite de la vaste série de décisions que nous avons prises début mars, les conditions de financement globales se sont améliorées dans la zone euro. Les répercussions des mesures de relance monétaire sur les entreprises et les ménages, notamment à travers le système bancaire, se renforcent. Toutefois, les incertitudes au niveau mondial persistent. Pour la période à venir, il est essentiel de conserver une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire pour soutenir la dynamique de la reprise économique en cours dans la zone euro et accélérer le retour de l'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 %. Le Conseil des gouverneurs continuera de suivre attentivement l'évolution des perspectives en matière de stabilité des prix et agira, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat pour atteindre son objectif. Dans le contexte actuel, il est crucial de veiller à ce que l'environnement de très faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires ».

[Cliquez ici pour télécharger la déclaration](#)

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en février 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en janvier 2016 et à celui de 11,2 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en février 2016, stable par rapport à janvier 2016, et en baisse par rapport au taux de 9,7 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en février 2016, 21,651 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,634 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 59 000 dans l'UE28 et de 39 000 dans la zone euro. Comparé à février 2015, le chômage a baissé de 1,971 million de personnes dans l'UE28 et de 1,303 million dans la zone euro.

Publications au Journal officiel

Ordonnance n° 2016-415 du 7 avril 2016 relative à l'économie sociale et solidaire dans le département de Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032372213&categorieLien=id>

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032295952&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publications récentes de l'IEDOM



- ✓ L'IEDOM a publié récemment sa note express sur l'économie de la mer à Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'analyse de l'Institut d'Émission considère les potentiels de développement de l'économie bleue, qui constituent un enjeu primordial pour l'avenir de l'archipel.

- ✓ Par ailleurs, l'Institut d'Émission publie sa synthèse annuelle, qui s'attache à donner une vision d'ensemble de l'activité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Au regard de l'orientation positive observée en 2014, le bilan de l'année 2015 reste favorable mais il est plus contrasté, certains indicateurs se dégradant sensiblement, notamment au niveau sectoriel.

Retrouvez l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site : <http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner (gratuitement) aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>).

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Le secteur du tourisme soutenu par le 11^e FED

La dotation de la Commission européenne au titre du 11^e FED sera de 26,2 millions d'euros, pour la période 2014-2020. Ces fonds ont pour principal objectif d'assurer le développement du tourisme sur l'archipel : développement de la desserte maritime et touristique, préservation du patrimoine bâti, et valorisation des équipements sportifs et culturels.

Dispositif « Embauche PME » lancé à Saint-Pierre-et-Miquelon

Lors d'une annonce officielle le 18 janvier, le président de la République a annoncé la mise en place d'une nouvelle aide pour les petites et moyennes entreprises. Ce dispositif est effectif depuis le 18 janvier à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il s'agit d'une aide financière de l'ordre de 500 euros par trimestre pour les PME qui embauchent un salarié à temps plein payé entre 1 et 1,3 fois le SMIC.

Un nouveau préfet et un nouveau Secrétaire Général à Saint-Pierre-et-Miquelon

Monsieur Henri JEAN a été nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon le 2 mars en conseil des ministres et a pris ses fonctions fin mars. Monsieur JEAN était sous préfet de Dunkerque depuis octobre 2012. Il remplace dans ses fonctions Monsieur Jean-Christophe BOUVIER. Monsieur Afif LAZRAC a été nommé Secrétaire Général de la préfecture. Monsieur LAZRAC était sous-préfet de l'arrondissement de Gourdon, dans le Lot, depuis juin 2014, avant de prendre ses fonctions fin avril sur l'archipel.

Baisse générale des prix des carburants à compter du 1^{er} février

La préfecture a annoncé dans un communiqué de presse, une nouvelle baisse des prix publics des carburants à compter du 1^{er} février. Celle-ci fait suite à la baisse annoncée en octobre 2015. Sur les deux dernières années, le prix de l'essence à la pompe a chuté de 25 %. Ce dernier se retrouve ainsi à un niveau proche de sa valeur d'avant 2009, qui a marqué le début de l'envolée des cours du pétrole.

Croissance bleue : moteur potentiel de l'économie

Pour la 2^e année, les Rencontres parlementaires de la Mer et du Littoral se sont déroulées le 9 janvier à Paris. Les discussions ont essentiellement porté sur les potentiels de l'économie bleue pour l'économie française, tels que les énergies marines, les activités de la pêche, la construction navale, ou encore le tourisme.

Mission de la Direction générale du Trésor public sur l'archipel

L'examen juridique de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) s'est achevé le 29 février 2016. Bien que l'archipel, en tant que Pays et Territoire d'Outre-mer, ne fasse pas partie du territoire douanier de l'UE et n'est par conséquent pas directement concerné par cet Accord, la Direction générale du Trésor public est venue en mission à Saint-Pierre-et-Miquelon afin d'identifier les opportunités et les points de vigilance qui se dégageraient d'un tel accord. L'objectif était de cerner les impacts potentiels, pour les acteurs économiques locaux, de la signature d'un accord de libre-échange entre les deux principaux partenaires commerciaux de l'archipel.

Des nouveaux navires-ferries pour l'archipel

Afin de favoriser le développement du tourisme sur l'archipel, deux navires-ferries ont été commandés par la Collectivité territoriale auprès du Néerlandais Damen, pour un montant total de 26 millions d'euros. Ces navires devraient présenter une souplesse, une fluidité et une régularité de trafic plus grandes que celles qu'offre le navire actuel. Le premier devrait être livré en juin 2017, le second en septembre de la même année.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Ralentissement de la croissance du PIB canadien

Le rythme de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a fortement ralenti entre le 3^e et le 4^e trimestre 2015, passant de +2,4 % à +0,8 %. Cette évolution est en partie attribuable à une diminution de la production industrielle de 4,1 %, couplée à la forte baisse des prix du pétrole tout au long de l'année 2015. Ce sont l'agriculture, le secteur public et le commerce qui ont contribué en très grande partie à la croissance de ce 4^e trimestre, alors que les secteurs liés à l'exploitation des ressources naturelles et à la construction sont en repli.

Cette tendance se confirme sur l'année, puisque la croissance canadienne est passée de +2,5 % en 2014 à +1,2 % en 2015. La Banque de Développement du Canada prévoit une faible reprise de la croissance en 2016 (+1,4 %), puis une accélération en 2017 (+2,1 %).

Sources : Banque de Développement du Canada, Statistiques Canada

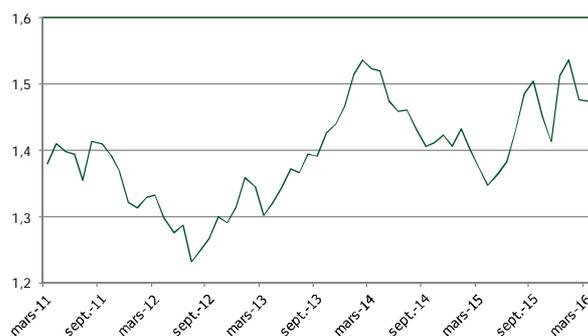
Dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien

Le taux de change de l'euro est en baisse de 2,5 % au 1^{er} trimestre 2016. Cela intervient après trois périodes consécutives d'appréciation de la monnaie unique, dont un accroissement de 8,6 % au trimestre précédent.

Le taux de change s'établit ainsi à 1,4738 CAD/EUR au 31 mars 2016 contre 1,5116 CAD/EUR au 31 décembre 2015.

L'appréciation relative du dollar canadien par rapport à l'euro est notamment attribuable à l'évolution du cours du baril de pétrole (Brent). En effet, alors que l'année 2015 a été marquée par la baisse du cours, le 1^{er} trimestre 2016 s'inscrit en hausse, passant de 36,70 USD au 30 décembre 2015 à 39,57 USD au 31 mars 2016.

Taux de change du dollar canadien pour un euro



Source: banque-France.fr

PRINCIPAUX INDICATEURS

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Prix <i>(Source : Préfecture)</i>	Indice des prix à la consommation <i>Base 100 en 1998</i>	déc-15	-	-0,4%	+0,7%
Emploi <i>(Source : DCSTEP)</i>	Nombre de demandeurs d'emploi (catégories A et B)	déc-15	257	22,4%	-+4,1%
	Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories)	déc-15	398	18,1%	+22,1%
RSA <i>(Source : CPS)</i>	Nombre de bénéficiaires	déc-15	41	0,0%	+10,8%
	Nombre de personnes à charge	déc-15	70	-5,4%	1,4%
Commerce extérieur <i>(Source : Douanes)</i>	Importations (milliers d'euros)	déc-15	25 142	58,1%	11,0%
	Exportations (milliers d'euros)	déc-15	nd	nd	nd
	Déficit commercial (milliers d'euros)	déc-15	nd	nd	nd

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Pêche Artisanale <i>(Source : Pôle Maritime)</i>	Débarquements (en tonnes)	déc-15	622	+25,7%	+149,8%
Pêche Industrielle <i>(Source : Pôle Maritime)</i>	Débarquements (en tonnes)	déc-15	57	ns	-88,7%
Trafic aéroportuaire <i>(Source : Aviation civile)</i>	Nombre de passagers (arrivées + départs)	déc-15	8 425	-15,2%	6,4%
	Mouvements d'avions	déc-15	673	-11,2%	-12,4%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	déc-15	76	61,7%	+18,8%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%
Autres cas :	1,01%				0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1270%	-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3340%	-0,2440%	-0,1320%	-0,0050%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)

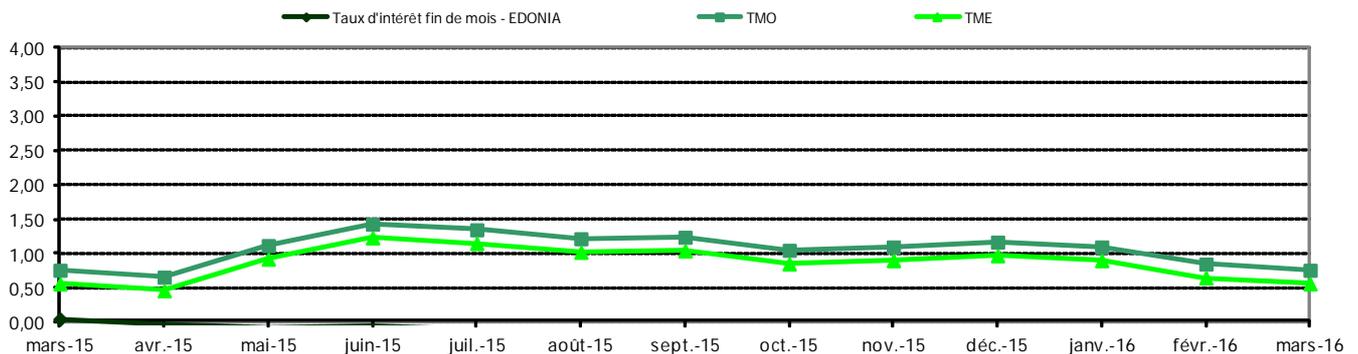
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
0,97%	0,90%	0,65%	0,56%	1,17%	1,10%	0,85%	0,76%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

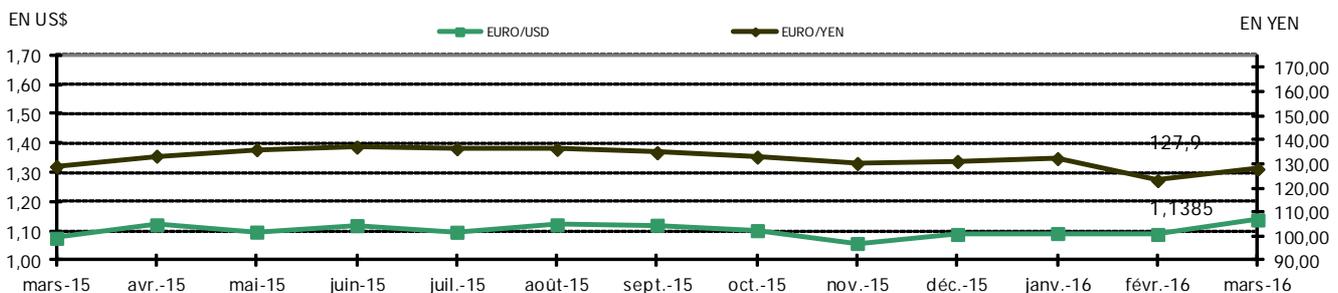
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1385	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,7866	EURO/SRD (Surinam)	5,8115
EURO/JPY (Japon)	127,9000	EURO/BWP (Botswana)	12,3362	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,04
EURO/CAD (Canada)	1,4738	EURO/SCR (Seychelles)	15,3407	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1029
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7915	EURO/MUR (Maurice)	40,0914	EURO/BBB (La Barbade)	2,2759
EURO/SGD (Singapour)	1,5304	EURO/BRL (Brésil)	4,1174	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,5099
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,8282	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,3657	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3654,0947	EURO/XCD (Dominique)	3,0726	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : H. GONSARD - Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 22 place du Général de Gaulle-BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achevé d'imprimer le 29 avril 2016 - Dépôt légal : avril 2016 - ISSN 1240-2796